|  |
| --- |
| **CADRE DU MÉMOIRE TECHNIQUE**  **ET ÉVALUATION DE L’OFFRE** |

*(Mémoire technique à remettre obligatoirement – Forme libre.*

*Le mémoire devra faire au maximum 20 pages)*

|  |
| --- |
| **MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE D’ACCES CENTRALISES DE SORBONNE UNIVERSITE** |

**FICHE DE PRÉSENTATION DU CANDIDAT**

(*A titre informatif*)

* **Identification du candidat**

(*Nom de la société)*

* **Adresse de la société, des locaux administratifs :**

* **Correspondant permanent du suivi des relations avec Sorbonne Université :**

Nom :

Fonction :

Tel. :

Mobile :

E-mail :

* **PME** : OUI  NON

**Critère 1. Prix**

**(****sur 20 points pondéré à 55%)**

Le critère prix sera apprécié en fonction du montant forfaitaire relatif à la maintenance préventive et corrective des installations de contrôle d’accès, ainsi que du coût des prestations hors forfait, à bons de commande de l’annexe financière à l’acte d’engagement.

Montant forfaitaire:

Le montant forfaitaire annuel relatif à la maintenance préventive et corrective des installations est basé à partir de la somme des prix annuels hors taxe de chaque type de prestation indiqués par le candidat dans son annexe financière (DPGF).

Coût des prestations à bons de commande :

Le coût des prestations commandées hors forfait est calculé à partir d’une simulation (non communiquée aux candidats) dans laquelle les quantités correspondent à une prévision d'activité sur une année sur la base des prix unitaires hors taxe (prestations spécialisées, fournitures seules et taux horaires) et des coefficients pour les fournitures issues du bordereau de prix unitaires remis par le candidat.

C'est donc l'addition de ces 2 montants qui est pris en considération pour la notation.

La notation de ce critère se fait en application de la méthode de notation de la « règle de trois ». La notation est établie sur la base de l’offre la moins disante. La formule déterminant la note financière des candidats est la suivante :

*Note = note maximale (20) x (Offre la moins disante / Offre notée)*

Le candidat ayant obtenu la meilleure note se verra attribuer la note maximale de 20. Cette note est ensuite pondérée à 55%.

**PRINCIPE DU CADRE ET ÉlÉments du mÉmoire technique**

Le candidat devra remettre un mémoire technique des dispositions qu’il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations et **comprenant obligatoirement les éléments ci-après énoncés**.

Ce Cadre est exhaustif : toutes les rubriques doivent être renseignées par le candidat qui n’a pas à produire d’autres informations que celles étant expressément sollicitées dans le présent Cadre du mémoire. Il servira au jugement des offres.

Le mémoire devra être spécifique à ce projet et présenté de façon à bien faire apparaître chacun des points suivants et dans l’ordre dans lequel ils sont mentionnés.

Ce chaque élément d’appréciation sera noté sur 20 points. La somme des notes sur 10 de tous les éléments issus du même critère donne un nombre de points. Ce nombre de points détermine la note sur 20 du candidat selon la formule suivante :

*Note = 20 x (Nombre de points du candidat / Nombre de points maximum)*

Les notes attribuées se voient appliquer la pondération affectée au critère correspondant. La somme des notes ainsi pondérées détermine la note finale du candidat sur 20.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note, pour chaque critère, se verra attribuer la note maximale de 20.

**Critère 2. Valeur technique de l’offre**

**(sur 20 points)**

**Sous- critère 1 : Appropriation de la mission : 5 points**

Le candidat fourni une décomposition des temps d’intervention et la méthodologie organisationnelle associée à la décomposition du prix global et forfaitaire de maintenance préventive et corrective par site et/ou par type d’équipements permettant d’apporter les informations relatives à :

* + **La méthodologie proposée pour assurer la surveillance des installations ;**
  + **La méthodologie proposée pour assurer la maintenance préventive ;** il sera détaillé en particulier la méthodologie proposée pour l’exécution des prestations dans le cadre des visites préventives et les modalités d’organisation prévues en veillant à rester cohérent avec les attentes de Sorbonne Université :
  + Les indications sur la planification prévisionnelle des visites préventives pour la première année d’exécution ;
  + La durée prévisionnelle des visites de maintenance préventive (décomposition du temps passé).
  + **L’organisation prévue pour les interventions de maintenance corrective et modificative**; il est détaillé en particulier les procédures d’intervention dans lesquelles sont décrites le rôle de chaque intervenant et l’organisation de la réception de la demande de Sorbonne Université à la clôture de l’intervention : réalisation des métrés et chiffrages sur place, envoi des devis, délais moyens d’approvisionnement des fournitures, choix et organisation de l’équipe mise en place pour l’exécution des travaux, intervention sur site, fin des travaux, rapport d’intervention (*joindre un exemple de compte-rendu d’intervention)*

**Sous- critère 2 : Organisation et moyens dédiés à la réalisation des prestations : 8 points**

Dans ce chapitre, le candidat apporte les informations nécessaires relatives aux :

**🡪 Moyens humains pour l’exécution des prestations (*joindre idéalement les Curriculum Vitae pour le personnel d’encadrement et le personnel d’exécution permanent*). Ces renseignements portent sur :**

* Le Responsable Physique du marché (RPM) (correspondant permanent du suivi des relations avec le RPA

Fournir impérativement :

* *le nombre de clients ou son volume d’affaires (portefeuille),*
* *ses qualifications (diplômes),*
* *son expérience professionnelle et son ancienneté dans l’entreprise au poste actuel,*
* *le nombre d’heures annuel dédié à l’exécution des prestations forfaitaires du présent marché.*
* Le Responsable Technique Opérationnel (RTO) (interlocuteur privilégié sur site) et les techniciens de maintenance

Fournir impérativement :

* *leurs qualifications (diplômes),*
* *leurs expériences professionnelles et leurs anciennetés dans l’entreprise au poste actuel,*
* *le nombre d’heures annuel dédié à l’exécution des prestations forfaitaires du présent marché et les plages horaires dédiées.*
* Les renforts éventuels
* Composition et organisation de l’équipe opérationnelle intervenant ponctuellement :

Fournir impérativement :

* *le nombre de personnes,*
* *pour chaque personne, le nombre d’heures annuel alloué à l’exécution des prestations forfaitaires du présent marché.*
* Fonction et rôle de l’ensemble des intervenants pour la prestation :

Fournir impérativement :

* *leurs qualifications,*
* *leurs expériences professionnelles et leurs anciennetés dans l’entreprise au poste actuel.*

**🡪 Mode de fonctionnement prévu en heures ouvrables avec moyens et matériels associés au marché et le cas échéant la capacité du candidat à maintenir les installations :**

Dans ce chapitre, le candidat explicite les procédures d’intervention et l’organisation mises en œuvre ; De plus, dans le cadre de la maintenance curative et préventive, afin de s’assurer que le futur titulaire puisse bien gérer dans la complétude toutes les fonctionnalités logicielles et matérielles déjà installées, les candidats devront démontrer leur capacité à maintenir les divers types de matériel existants et déployés sur la base du tableau ci-dessous.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Fournisseurs historiques | Typologie de matériel | Avec un/des Partenariats | Sans partenariat | | Observations : |
| En % | En %  Protocole | En %  Complétude d’intégration applicative |
| KABA | AMC 2 (concentrateur) |  |  |  |  |
| DML2 (module de portes) |  |  |  |  |
| iDML2 (module de portes et borne mise à jour) |  |  |  |  |
| Exos Lock (serrure) |  |  |  |  |
| Antenne de lecture |  |  |  |  |
| B-Net 9320 (borne de mise à jour ancienne génération) |  |  |  |  |
| cDML (antenne de lecture ancienne génération) |  |  |  |  |
| C-Lever |  |  |  |  |
| Cylindre Compact |  |  |  |  |
| Cylindre Digital |  |  |  |  |
| Remote Reader |  |  |  |  |
| Elolegic Lock |  |  |  |  |

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |

**Sous- critère 3 : Continuité de service : 5 points**

**Le candidat fourni les éléments permettant de juger la prise en compte des niveaux de criticité prévus au marché et le cas échéant, l’organisation de l’astreinte**

Dans ce chapitre, le candidat fourni les éléments permettant de juger la prise en compte des niveaux de criticité prévus au marché et le cas échéant, l’organisation de l’astreinte. Le candidat énonce clairement les problématiques et les solutions qu’il mettra en place.

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |

**Sous- critère 4 : Mesures prises pour garantir la sécurité, le contrôle qualité et la gestion des déchets au cours du marché : 2 points**

Dans ce chapitre, le candidat fourni les éléments permettant d’analyser

* La méthodologie déployée en matière d’hygiène - sécurité – santé
* La méthodologie déployée pour le contrôle de la qualité

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |

**Critère 3. La valeur de développement durable**

**(*sur 20 points*)**

* Le candidat précise les moyens et actions en faveur du développement durable exprimés dans l’exécution de ce contrat. Il détaille sa politique sur les 3 sphères du développement durable (économie – écologie – sociale)
* Le candidat détaille et joint les certifications, labels, système de management, qualifications.

*Dupliquer autant de pages que nécessaire.*

|  |
| --- |
|  |